

Chancellerie Berne (24 août 1893)

Exhortation au jour de Prière et de Jeûne Fédéral

«Nous, Maire et Conseils de la ville de Berne, transmettons à tous nos chers et fidèles concitoyens de la ville et de la campagne notre bonne intention et leur faisons savoir:

Priez et repentez-vous, nous crie Dieu par ses prophètes, notre Dieu, notre Père qui a donné son fils unique et bien-aimé pour le pardon d'une génération pécheresse et ingrate.

Cet appel à la repentance nous parvient plus fort et plus clairement aujourd'hui, alors que tant d'événements nous rappellent le caractère éphémère de ce monde et tournent nos pensées vers celui qui tient les destins des hommes dans sa main.

Puissant, l'ange de la mort brandit sa faucille et les enfants de la poussière tombent par milliers, la sagesse humaine n'a pas encore réussi à placer des bornes à ce fléau dévastateur, seul le Tout-Puissant lui fixera un terme.

La torche de la guerre sévit dans plus d'un pays et cause de lourds dégâts à ceux qu'elle frappe; la discorde traverse funestement les nations et délie les liens les plus serrés qui avaient été noués pour des générations entières, pour des siècles, oui, toute l'Europe est ébranlée et regarde l'avenir avec angoisse: voilà bien des jours qui appellent à la repentance!

Certes, une partie de ces maux a épargné notre pays, ni guerre ni épidémie ne l'ont envahi à ce jour; remercions Dieu sérieusement pour cela, non seulement par des paroles, mais par un changement; **il n'y a pas de merci sincère que celui exprimé avec respect envers le donateur et en utilisant fidèlement ses dons.**

Mais nous ne pouvons malheureusement pas encore nous vanter d'un tel remerciement profond: nous n'avons pas changé aux yeux de Dieu, car à nos infirmités éthiques que nous déplorions autrefois telles qu'indifférence envers la religion, débauche, impudicité, orgueil et exubérance, se sont ajoutées d'autres encore: désobéissance aux lois, fréquentations excessives des bistrots, négligence au travail et aliénation croissante de la vie domestique.

Mais ce ne sont pas seulement ceux qui reconnaissent leur culpabilité dans ces transgressions, mais nous tous, **nous qui avons tous péché**, dans toutes les classes du peuple, à tous les âges nous avons souvent manqué aux commandements du Père Tout-Puissant, qu'il a donnés aux hommes pour leur salut, afin qu'ils aient la vie éternelle, nous avons mérité punition et châtement.

C'est pourquoi, faisons sincèrement pénitence et **demandons à Dieu de ne pas nous punir selon nos fautes, mais de nous pardonner pour l'amour de son fils, notre Sauveur.**

Prions le tout-puissant de nous donner son Saint-Esprit afin qu'à l'avenir nous agissions davantage selon sa volonté.

Semez le respect de Dieu, chacun d'abord dans son propre cœur, puis dans sa maison, et par là au milieu de tout le peuple, la vénération de Dieu est la base de tout bonheur, c'est par elle que nos ancêtres gardaient autrefois l'ordre et la discipline, par elle ils sont devenus laborieux, satisfaits et accomplissaient leurs devoirs avec joie, elle les rendait forts dans chaque épreuve et les consolait à l'heure de la mort.

Aspirons à ce bien merveilleux et laissons-le à nouveau s'implanter chez nous.

A cette belle vertu s'associe l'amour du prochain, cette condition indispensable de satisfaction intérieure qui ennoblit le cœur et embellit la vie. Oh, bannissons de notre cœur toute mauvaise passion, haine, jalousie, vengeance, égoïsme qui nous éloignent du Royaume de Dieu et par lesquels tout bonheur étranger est détruit et tout bien personnel perd sa valeur.

Exercez l'amour et la bonté afin que l'amour de Dieu soit avec vous. Aidez là où vous pouvez aider, soulagez la misère et le besoin là où vous les rencontrez...

Une dernière fois, chers concitoyens, nous vous annonçons le Jour de prière: que notre appel trouve accès auprès de beaucoup et éveille en eux le sens de la repentance qui mène à la vie éternelle.

Nous implorons Dieu, le Créateur tout-puissant et Père, qu'il nous pardonne également selon sa grande patience, qu'il ne nous juge pas selon notre mérite, mais selon sa grâce par notre Sauveur. Nous implorons Sa bénédiction sur ce pays que nous avons dirigé jusqu'à présent.

Afin que le calme extérieur corresponde également à la fête du Jour de prière, nous décrétons que toutes les auberges et les bistrotts soient fermés à chacun, à l'exception des voyageurs étrangers, tant la veille à partir de trois heures le soir que le jour même de la sainte fête.»

Fait à Berne, le 24 août 1893 Chancellerie Berne